

À LIRE

L'HISTOIRE OUBLIÉE DES ENFANTS PLACÉS

Entre 1870 et 1980, des dizaines de milliers d'enfants et d'adolescent-es ont été retiré-es à leurs parents par les autorités suisses pour être placé-es en famille d'accueil ou en institution. L'idée qui prévaut aux yeux des élites tout au long de cette période, c'est qu'il faut préserver la santé et l'instruction de ces enfants, qui constituent un capital précieux pour l'avenir de la nation, en

les éloignant de leur milieu familial jugé comme déficient pour cause de pauvreté, de marginalisation ou de comportements contraires aux normes morales de la bonne bourgeoisie. Faute de moyens financiers, c'est aux réseaux de charité privés qu'incombe la mise en place d'institutions éducatives destinées à « réformer » ces rejetons des classes populaires sorties du droit chemin. En famille d'accueil ou au sein d'établissements fermés, ceux-ci sont certes nourris, logés et instruits, mais les dérives sont fréquentes : travaux harassants, humiliations, violences ou abus sexuels s'ajoutent à une solitude affective très largement partagée. Même si l'efficacité du dispositif

est très vite remise en cause, notamment au vu du très grand nombre de cas de récurrence, il faudra pourtant des décennies pour changer de paradigme. Et ce n'est qu'au cours des années 1970 que le

modèle tutélaire et autoritaire qui avait prévalu jusque-là est abandonné au profit d'une approche centrée sur les besoins des mineur-es et prenant en considération les familles en vue d'en faire des partenaires à part entière du projet éducatif, lequel vise désormais à maintenir aussi longtemps que possible l'enfant dans son milieu.

Mais si le placement devient dès lors l'exception plutôt que la norme, il faudra encore quelques décennies pour que le sujet soit débattu sur la place publique et commence à susciter l'intérêt des scientifiques. Depuis le début des années 2000, la recherche historique sur les placements d'enfants dans notre pays a toutefois connu d'importants développements dont cet ouvrage propose une synthèse éclairée. Un savoir précieux qui a sans nul doute contribué à décider la Confédération à présenter, en 2013, ses excuses officielles aux personnes concernées et à entamer un processus de réparation.

« Placés, déplacés, protégés ? L'histoire du placement d'enfants en Suisse, XIX^e-XX^e siècles », par Joëlle Droux et Anne-Françoise Praz, Éd. Alphil, 142 p.



AMIEL À L'ÉCOLE DES FEMMES

Professeur à l'Académie de Genève, où il a enseigné l'esthétique, la littérature puis la philosophie durant plus de trois décennies Henri-Frédéric Amiel (1821-1881) n'est pas entré dans l'histoire pour la grandeur de son parcours universitaire mais pour une œuvre tout à fait unique : un gigantesque journal intime de près de 17000 pages qu'il a tenu durant plus de quarante ans. C'est dans la jeunesse amoureuse de ce personnage réputé timoré et falot qu'a décidé de se plonger la journaliste et essayiste Corinne Chaponnière à l'heure où la planète s'est trouvée confinée. Sous sa plume, on suit donc les pérégrinations sentimentales du jeune étudiant, du doctorant, puis du professeur débutant qu'il devient en plein milieu du XIX^e siècle dans sa quête inachevée de l'âme sœur. En voyage dans les grandes capitales européennes, comme il se doit pour tout gentilhomme de l'époque, ou dans les rues de sa ville natale,

il s'enflamme pour une cousine ou une connaissance, intrigue pour parvenir à ses fins, nourrit les espoirs les plus fous que fait naître la passion, avant, le plus souvent, de battre en retraite. C'est qu'il faut composer avec de nombreuses obligations et convenances – origine sociale, religion, réseaux familiaux et amicaux, statut professionnel – avant de pouvoir prétendre au mariage dans la Genève de ce temps-là. Or, le jeune Amiel est incapable de s'y résoudre tout à fait, préférant revenir à son journal pour y explorer par le menu, tel un personnage de Goethe, sa révolte et ses souffrances.

« Seule une valse. Les souffrances du jeune Amiel », par Corinne Chaponnière, Éd. Stalkine, 266 p.

